

l'approche de la négociation qui tend vers une réduction qualitative et quantitative des arsenaux nucléaires pour parvenir à un équilibre nucléaire stable à des niveaux moins élevés. En tant que membre de l'OTAN et des Nations Unies, le Canada joue un rôle actif par sa promotion de négociations sur ces deux objectifs.

Voici les priorités du Canada:

- appuyer les négociations visant à limiter et à réduire les arsenaux nucléaires, en consultation avec nos alliés de l'OTAN, dans le cadre des Entretiens sur la réduction des armements stratégiques (START) et des Négociations sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (INF) avec l'Union soviétique;
- participer aux efforts visant à parvenir à un traité multilatéral d'interdiction totale des essais;
- oeuvrer à l'adoption d'une convention interdisant les armes chimiques;
- promouvoir l'évolution d'un régime efficace de non-prolifération, basé sur le Traité de non-prolifération;
- négocier la limitation des forces classiques en Europe centrale en tant que participant aux Entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR) à Vienne; et